



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

**Synonymes; marques commerciales** Deb OxyBAC

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Produit Biocide TP1 pour l'Hygiène Humaine

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

DEB FRANCE SAS  
 BATIMENT A HALL 2  
 3/5 RUE DU PONT DES HALLES  
 94656  
 RUNGIS CEDEX  
 Tel 01.41.80.11.30  
 FAX 01.45.12.97.26  
 sds@debarma.fr

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Non Classé

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

###### **Environnement**

Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l'Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger** NC Non Classé

###### **Mentions de mise en garde**

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P401 Stocker selon les réglementations locales.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette** Il n'est pas obligatoire de porter des lunettes de protection dans des conditions normales d'utilisation, sauf en cas de risque de projection de ce produit dans les yeux.  
BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Etiquetage des détergents** < 5% désinfectants, < 5% agents de surface non ioniques, Contient PHENOXYETHANOL, Benzoic acid

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>GLYCERIN</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471987-18-XXXX
<b>Classification</b> Non Classé	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -
<b>LAURAMINE OXIDE</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 1643-20-5	
Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R38,R41. N;R50.
<b>ACIDE PHOSPHORIQUE</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24-XXXX
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R34

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

<b>PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 7722-84-1	Numéro CE: 231-765-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485845-22-XXXX
<b>Classification</b>		<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Ox. Liq. 1 - H271		R5 O;R8 C;R35 Xn;R20/22
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
Aquatic Chronic 3 - H412		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Contact cutané</b>	Aucun.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Rincer le déversement à grandes eaux. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### GLYCERIN

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> aérosols

##### ACIDE PHOSPHORIQUE

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,5 ppm 2 mg/m<sup>3</sup>

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,2 ppm 1 mg/m<sup>3</sup>

##### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 1,5 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** Aucun.

##### BUTYLENE GLYCOL (CAS: 107-88-0)

**DNEL**

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg p.c. /jour

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

- PNEC**
- Eau douce; 0.85 mg/l
  - Eau de mer; 0.085 mg/l
  - rejet intermittent; 2 mg/l
  - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
  - Sédiments (eau douce); 1.78 mg/kg
  - Sédiments (eau de mer); 0.178 mg/kg
  - Sol; 0.13 mg/kg

### ACIDE PHOSPHORIQUE (CAS: 7664-38-2)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.73 mg/m<sup>3</sup>

### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%) (CAS: 7722-84-1)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.4 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.21 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.93 mg/m<sup>3</sup>

- PNEC**
- Eau de mer; 0.0126 mg/l
  - Eau douce; 0.0126 mg/l
  - Sédiments (eau douce); 0.0103 mg/kg
  - Sol; 0.0023 mg/kg
  - Sédiments (eau de mer); 0.047 mg/kg
  - rejet intermittent; 0.0138 mg/kg
  - Station d'épuration des eaux usées; 4.66 mg/l

### PHENOXYETHANOL (CAS: 122-99-6)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.07 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 8.07 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 34.72 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.41 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.41 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20.83 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 17.43 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 17.43 mg/kg p.c. /jour

- PNEC**
- Eau douce; 0.943 mg/l
  - Eau de mer; 0.0943 mg/l
  - rejet intermittent; 3.44 mg/l
  - Station d'épuration des eaux usées; 24.8 mg/l
  - Sédiments (eau douce); 7.2366 mg/kg
  - Sédiments (eau de mer); 0.7237 mg/kg
  - Sol; 1.26 mg/kg

### Salicylic Acid (CAS: 69-72-7)

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<p>- Eau douce; 0.2 mg/l</p> <p>- Eau de mer; 0.02 mg/l</p> <p>- rejet intermittent; 1 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 0.142 mg/kg</p> <p>- Sol; 0.166 mg/kg</p> <p>- Station d'épuration des eaux usées; 162 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 1.42 mg/kg</p>

### Benzoic acid (CAS: 65-85-0)

<b>DNEL</b>	<p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.3 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets locaux: 2.7 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets locaux: 4.5 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 6.3 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.1 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 20.8 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 10.4 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 34.7 mg/kg/jour</p>
<b>PNEC</b>	<p>- Eau douce; 0.34 mg/l</p> <p>- Eau de mer; 0.34 mg/l</p> <p>- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l</p> <p>- rejet intermittent; 3.3 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 1.75 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 1.75 mg/kg</p> <p>- Sol; 0.151 mg/kg</p>

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Non pertinent.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection.
<b>Protection des mains</b>	Aucune protection pour les mains n'est requise.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 2.0 -2.5
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non applicable.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** None.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir violemment avec le produit: Réducteurs forts.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Inconnu.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter le contact avec les réducteurs forts.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 20 327,07

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA inhalation (gaz ppm)** 428 571,43

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 1 047,62

**ETA inhalation  
(poussières/brouillards mg/l)** 142,86

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Test sur modèle de peau humaine** OECD 439 EPISKIN Non irritant.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** OECD 438 Non irritant.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vivo** Ne contient pas de substance mutagène avérée.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Aucune information disponible.

##### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Aucune information disponible.

##### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non anticipé comme présentant un risque d'aspiration selon la structure chimique.

**Inhalation** Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.



## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### LAURAMINE OXIDE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 1 064,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1 064,0

### ACIDE PHOSPHORIQUE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 600,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 600,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 740,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 740,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 25,5

Espèces Souris

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 25,5

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Érythème sévère (rouge betterave) jusqu'à la formation d'un escarre qui empêche l'évaluation de l'érythème (4). Score œdème: Œdème modéré - élevé d'environ 1 mm (3). Index d'irritation cutanée primaire: 6.6

### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 1 193,0

Espèces Rat Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 000,0

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

<b>Espèces</b>	Lapin
<b><u>Toxicité aiguë - inhalation</u></b>	
<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	4 500,0
<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	11,0
<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	1,5

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

#### LAURAMINE OXIDE

##### toxicité aquatique aiguë

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < L(E)C <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 2.67 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 3.1 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	NOEC, 72 heures: 0.19 mg/l, Algues d'eau douce
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	EC10, 24 heure: 80 mg/l, Boues activées

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non applicable.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport routier** Non classé

**Indications de transport ferroviaire** Non classé

**Indications de transport maritime** Non classé

**Indications de transport aérien** Non classé

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Information générale</b>	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
<b>Commentaires sur la révision</b>	C'est la première version.
<b>Date de révision</b>	09/03/2017
<b>Révision</b>	6
<b>Remplace la date</b>	21/09/2016
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	Non classé R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion. R22 Nocif en cas d'ingestion. R34 Provoque des brûlures. R35 Provoque de graves brûlures. R37 Irritant pour les voies respiratoires. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité</b>	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

## Deb OxyBAC Extra FOAM Wash

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.